

4 LES ÉCHOS

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ VACANCES

9 ZOOM SUR...

L'ÉTÉ
DANS LE PAYS DE GEX

11 VOTRE AGENDA

LA SAISON CULTURELLE
REPREND !

L'ÉCHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AOÛT - SEPTEMBRE 2015 | N°75

p. 5 à 7 DOSSIER

**Bilan de la première
année de mandat**



www.ville-gex.fr



*Pianos en liberté
du 8 au 22 juin 2015*



*Fête de l'Oiseau de Gex
du 5 au 8 juin 2015*



*1^{re} édition de "Chers voisins"
le 13 juin 2015*



*Fête de la musique
le 21 juin 2015*



*Visite du Président du Conseil
Départemental, Damien ABAD, au
musée de la Remise puis à la CCPG
le 25 juin 2015*



*Festival "Jôt ou J'arts"
du 23 au 27 juin 2015*



*Fête du cinéma en plein air
du 4 au 7 juillet 2015*

Le mot du Maire

Un peu plus d'un an après notre élection, nous avons voulu faire le point sur notre action. La situation budgétaire de la ville nous a permis d'accélérer les investissements, notamment sur la voirie, les bâtiments, les acquisitions foncières et les équipements pour les jeunes. En parallèle, des recherches d'économies sont effectuées sur les postes de fonctionnement : éclairage public, gel des embauches, contrôle et parfois, lorsque le service rendu a semblé insuffisant, réduction importante des financements vers des organismes extérieurs, réorganisation interne des services administratifs, modernisation des pratiques administratives,...

Je veux remercier ici le Personnel Communal pour sa loyauté et ses efforts ; nous savons que ce n'est pas toujours facile de faire plus avec moins ; son engagement est essentiel. Sur le terrain de la culture et de l'animation, à budget quasi-constant, les initiatives se sont multipliées et ont rencontré un franc succès, en grande partie avec l'appui et/ou à l'initiative des commerçants dont le dynamisme valorise l'image de notre ville. Pour les services, l'installation de deux micro-crèches privées grâce au soutien de la Communauté de Communes et aux efforts de la Ville est programmée début 2016 ; cela permettra à 34 familles supplémentaires de trouver un mode de garde pour leurs petits. Enfin, les deux projets phares de notre mandat sont sur le métier : le permis de construire pour l'extension de l'école et le nouveau centre de loisirs à Parozet va être déposé dans les toutes prochaines semaines pour un démarrage des travaux au printemps 2016 ; la démarche de concertation et de décision sur le projet urbain du centre-ville est en préparation et se déroulera de septembre à décembre prochain.

Bon été à chacun d'entre vous,
Amicalement,



Patrice DUNAND
Maire de Gex

CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION DE LA PAROISSE CATHOLIQUE LOCALE

Après 11 années, le Père Patrick de Varax quitte, le 31 août prochain, la paroisse de Gex pour celle de Montluel.

De cette première mission, il a aimé le partage avec les familles façonnant et enrichissant les uns et les autres. Les liens resteront et ne se couperont pas. Durant toutes ces années à Gex, le Père Patrick de Varax a vécu des choses enthousiasmantes comme, par exemple, la restauration de l'église, les greniers de Saint Pierre ou la bénédiction de la ville au sommet du Mont Rond. De ces expériences, il retient cette façon d'être ensemble, cette envie de chacun de participer davantage.

L'aspect visuel de la restauration de l'église traduit à ses yeux la bonté des cœurs et la beauté des personnes. L'Abbé Tanguy de la Gironnière sera en charge des paroisses de Gex et de Divonne. Il sera soutenu dans sa mission par l'Abbé Grégoire de Kermenguy, vicaire épiscopal, qui devient curé de Cessy, en remplacement du Père Bruno Boucly, et qui est chargé de coordonner l'ensemble.



APE

Pour les activités péri-éducatives, **l'inscription est obligatoire** et les pièces à fournir sont celles communiquées sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous avez emménagé à Gex depuis décembre 2014, sachez que la mairie organise chaque année une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants. Elle est prévue le **mercredi 7 octobre 2015** à la salle l'Expo (39 rue Ernest Zégut). Afin que nous puissions prévoir au mieux l'organisation de cette rencontre conviviale, nous souhaiterions que vous vous fassiez connaître en laissant vos nom, prénom et adresse à l'accueil de la mairie ou par mail à :

odile.millereux@ville-gex.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

À titre expérimental, afin de limiter la consommation d'énergie et pour des raisons environnementales, l'éclairage public est interrompu de 1 h à 5 h, **depuis le 1^{er} juillet 2015** :

- rue de la forêt de Disse à partir de l'Ouche sur la Croix,
- rue de Rogeland, section Les Maladières,
- rue de la Noyelle,
- rue de Pitegny.

PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux Aînés et aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du **CCAS au 04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr,



ceci sans obligation et en sachant que vos coordonnées resteront confidentielles. Si vous êtes voisin(e) d'une personne isolée ou dont la mobilité est réduite, restez vigilant(e) en cas de déclenchement du plan canicule.

+ d'infos : **0 800 06 66 66**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule
www.meteo.fr

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser en mairie **entre la date anniversaire de ses 16 ans**



et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement puis le certificat de participation à cette journée sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique, au baccalauréat, à un CAP, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, ...

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Chaque année le Centre Communal d'Action Sociale offre aux **Gexois âgés de plus de 75 ans** un colis à l'occasion des fêtes de Noël. Il leur est apporté à domicile par les élus et les membres du CCAS. Inscrivez-vous si vous êtes concerné(e) ou si vous êtes un nouvel arrivant auprès du CCAS :

04 50 42 63 01

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce service gratuit de la part de la Mairie se poursuit pour les Gexois habitant dans une maison et s'absentant en août. Il suffit de prévenir la Police Municipale de son départ. Celle-ci, durant l'absence des propriétaires, effectue des passages réguliers afin de vérifier qu'aucune effraction n'est commise. Pour bénéficier de ce service, déplacez-vous au **bureau de la Police Municipale, rue des Terreaux**, pour remplir une fiche d'inscription. Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h ; le samedi de 10 h à 11 h. **Renseignements : 04 50 42 63 09.**

De même, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie vous rappelle l'existence des opérations tranquillité vacances (OTV) et tranquillité entreprises (OTE) assurées dans le but de réduire au maximum les atteintes aux biens (cambriolages, dégradations, intrusions). **Il vous suffit de vous faire enregistrer (105, rue de Dompardon)**, de préciser sur un imprimé vos périodes d'absence (même pour un week-end) et ainsi de bénéficier de passages réguliers et ciblés.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Communiqué de la Gendarmerie

- Ne laissez pas votre porte du garage ou votre portail ouvert indiquant que vous êtes sorti(e) ;
- Si vous avez un garage, privilégiez le stationnement à l'intérieur de celui-ci, notamment la nuit ;
- Ne laissez pas de fenêtre ouverte, ni même entre-ouverte, cela facilitant l'intrusion ;
- Sur une façade à l'abri des vues, fermez les volets en cas d'absence même de courte durée ;
- Ne laissez pas la clé de votre véhicule à portée de main dans l'entrée ou, pire, sur le véhicule lui-même ;
- En cas de départ en vacances, demandez à un voisin de relever le courrier reçu régulièrement afin d'éviter que la boîte aux lettres ne déborde de courriers ou publicités, affichant ainsi votre absence. Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie afin qu'une attention particulière soit portée à votre domicile (opération tranquillité entreprises, opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors).
- Ne laissez pas vos bijoux de valeur aux endroits faciles à trouver (tables de chevet, tablettes de lavabos, meuble d'entrée,...) ;
- N'ouvrez pas votre porte à un soi-disant gendarme qui n'est pas en tenue, ni à un soi-disant fonctionnaire de police ou autre sans qu'il ne vous présente sa carte professionnelle comportant sa photo ;
- Si vous êtes témoin d'un comportement inhabituel, ou en cas de besoin d'intervention sur un délit en cours, appelez directement la gendarmerie.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Personne ne peut prétendre être missionné par la mairie pour un démarchage à des fins commerciales. Ces personnes sont à éconduire.



LES ÉCHOS DU CONSEIL

1^{ER} JUIN 2015

La CCPG, dans une démarche de modification simplifiée du Plan Local de l'Habitat, et pour anticiper les évolutions à venir dans le cadre de la préparation du volet habitat du projet de territoire, a proposé de porter le taux de production de logements sociaux à 30 % pour l'ensemble des communes du Pays de Gex. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Un projet de convention établissant la participation financière entre les communes de Cessy, Segny, Versonnex et Gex est accepté concernant la mise à disposition pour la pratique sportive au collège du gymnase et de la piscine.

Le Conseil accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Gexoise » pour financer une partie du déplacement de son équipe féminine en DN6 pour la finale du championnat de France de mai dernier, le budget présenté étant justifié et raisonnable. Le Conseil accepte le plan de financement définitif du projet d'agrandissement et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour le groupe scolaire de Perdtemps et sollicite le conseil départemental au titre de la dotation territoriale 2015 pour l'octroi de la subvention proposée de 80 371 €.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention de Projet Educatif Territorial (PEDT) avec la CAF, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) pour la pérennisation du fond d'aide pour l'organisation des activités péri-éducatives.

6 JUILLET 2015

Le Conseil :

- approuve la proposition de la CCPG fixant le nombre de sièges de conseillers communautaires à 53 et leur répartition entre les 27 communes membres ;
- approuve la modification du tableau des emplois communaux (suppression et création de postes) ;
- acte des cessions d'immobilisation et de sorties d'inventaire ;
- sollicite une subvention de 25 830 € auprès de Monsieur le Préfet pour la mise aux normes d'accessibilité de la piscine municipale aux personnes à mobilité réduite ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au protocole d'accord passé avec les Centres Musicaux Ruraux pour l'enseignement de la musique à l'école, soit 24 h / semaine pour l'année scolaire 2015 / 2016 ;
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mandat avec la CCPG pour la réalisation des travaux de réseaux d'eau potable à Parozet (sur le tracé commun) ;
- accepte la proposition de verser aux associations intervenues dans le cadre des activités péri-éducatives une subvention correspondant aux termes des conventions et nombre d'interventions ;
- décide d'un échange de terrains dans le cadre du programme immobilier « Eden Roc » ;
- accepte les conditions locatives de la SEMCODA et autorise Monsieur le Maire à signer le projet de bail d'un local situé 228 avenue des Alpes ainsi qu'une convention de mise à disposition à titre gratuit au bénéfice de l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) ;
- accepte la proposition d'acquisition pour le camping municipal de 4 mobile homes installés par le délégataire dans le cadre de sa gestion.

LES COMPTES- RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL (dans leur intégralité) sont consultables sur les panneaux d'affichage devant la Mairie ainsi que sur le site internet www.ville-gex.fr.

CULTURE ET JEUNESSE

Avril 2014 - mai 2015

Soirées de la Saison culturelle

21 juin 2014

Fête de la musique

20 et 21 septembre 2014

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » dans le cadre des Journées du patrimoine, visite de la promenade du Journans et du parc du château de Pré Bailly

17 octobre 2014

1^{re} édition d'une soirée DJ organisée pour les 12 à 15 ans

3 au 5 octobre 2014

3^e édition des Confrontations photo de Gex

8 octobre 2014

Pot d'accueil des nouveaux arrivants

20 au 31 octobre 2014

1^{re} édition du Festival P'tits Yeux Grand Écran « En route pour les Amériques »

4 décembre 2014

Élections du Conseil Municipal Jeune 2014-2016 à la salle l'Expo

10 décembre 2014

Installation officielle du CMJ en salle du conseil

17 février 2015

1^{re} édition d'une soirée Mardi gras pour les jeunes à l'Espace Perdtemps

5 mars 2015

Conférence de Dominique Noirot « un artiste dans la tourmente »

17 mars 2015

Carnaval des élèves des 4 établissements scolaires (maternelles et élémentaires)

21 mars 2015

Soirée poésie à la salle l'Expo, dans le cadre de la 17^e édition du Printemps des poètes

8 avril 2015

Cérémonie de remise des prix aux lauréats du fleurissement 2014

19 avril 2015

1^{re} édition de la « Journée Jardin au Journans »

25 avril 2015

Nettoyage de printemps dans le secteur de la Foliatière (partenariat Espaces Verts et CMJ)

27 au 30 avril 2015

1^{re} exposition LANDART, le long de la promenade du Journans, à l'initiative du CMJ

21 juin 2015

Fête de la musique au centre-ville

8 au 22 juin 2015

Première apparition de pianos en liberté au centre-ville

4 au 7 juillet 2015

Gex ciné plein air à Perdtemps



BILAN

DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT

ASSOCIATIONS ET SPORTS

- Organisation du forum 2014 du 5 septembre ;
- Établissement du calendrier des fêtes 2015 le 17 novembre ;
- Participation aux assemblées générales, aux manifestations ;
- Médiations et réunions dans des cas de litiges ;
- Rendez-vous lors des permanences avec les responsables ou les créateurs d'associations ;
- Rendez-vous sur le terrain pour les différentes demandes liées aux travaux, aux bâtiments (gymnase, city stade,...), aux projets (destination des anciens ateliers municipaux) ;
- Recherche de solutions pour le partage des locaux et de créneaux horaires (gymnase, salles, piscine,...) ;
- Aménagement des terrains d'entraînement du rugby à Chauvilly ;
- Mise en place d'un city stade à Perdtemps.



COMMUNICATION ET PATRIMOINE

- Journées du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014 : visite du Parc de Pré Bailly, des Berges du Journans et de l'alpage des Platières ;
- Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 8 octobre ;
- Conférence d'Alexandre Malgouverné « Gex et les Gessiens dans la Grande Guerre », le 20 novembre 2014 ;
- Cérémonie des vœux le 10 janvier ;
- Conférence de Monsieur Noirot « Un artiste dans la tourmente », le 5 mars 2015 ;
- Rénovation du parcours historique en cours et étude de son extension ;
- Incitation à la réfection des façades et des fenêtres dans le centre historique ;
- Renouvellement des marchés de conception et d'impression des publications municipales pour 2014-2016 ;
- Conception des bulletins municipaux et changement de la maquette de l'Écho de Gex ;
- Changement d'hébergeur et de la mise en page du site internet en collaboration avec le CRI, Centre de ressources informatiques ;
- Lancement de la dématérialisation administrative ;
- Création d'une page facebook pour la commune.



ÉCONOMIE ET TOURISME

- Permanences les lundis matin (voir p. 12) ;
- Une trentaine de rendez-vous en mairie avec des commerçants ou porteurs de projets ;
- Listage et mise à jour des surfaces commerciales ou artisanales vacantes sur la Commune ;
- Mise en relation entre les porteurs de projets et propriétaires de locaux commerciaux et aide à l'installation ;
- Rencontre avec les responsables de l'Agence de Développement Économique afin de promouvoir l'installation de nouvelles activités économiques sur Gex ;
- Participation aux diverses commissions techniques et de pilotage liées au projet centre-ville ;
- Réflexions liées à l'étude de programmation pour l'agrandissement des capacités d'accueil de la zone artisanale ;
- Création d'un mini-guide des commerçants et artisans pour le site internet ;
- Étude et mise à jour de la signalétique (réglettes) indiquant les commerces et artisanats de la zone de l'Aiglette et du centre-ville ;
- Participation active au sein de Pays de Gex Promotion Animation (PGPA) pour l'organisation des 4 salons annuels ;



- Partenariat avec l'Office de Tourisme et les Vitrites de Gex (union commerciale) pour les animations de « Gex fête Noël », Journées du patrimoine, vide-greniers de mai, quinzaines commerciales, etc.

SCOLAIRE

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

- **Changement des horaires scolaires :** 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 15 - 15 h 30 ;
- **Mise en place par la Commune de nouvelles activités péri-éducatives (APE) :** de 15 h 30 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 52 activités proposées chaque après-midi ; 90 intervenants différents au total sur l'année ; environ 820 enfants inscrits sur les 1 000 élèves des écoles publiques ; soit une fréquentation de 75 à 80 % selon les périodes.
 - Activités gratuites en 2014/2015, qui deviendront payantes en 2015/2016 (5 tranches selon le revenu, tarifs de 0 à 150 € pour l'année) ;
 - Établissement d'un Projet éducatif de Territoire (PEDT) : convention avec la CAF, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et l'Éducation Nationale.

AMÉLIORATION DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- **Service Vie Quotidienne :** scolaire/ enfance, social, culture associations manifestations sont désormais sous la même direction ;
- **Refonte des fiches d'inscription aux différents services municipaux :** elles deviennent plus simples et plus claires : une seule fiche famille pour toutes ces activités puis une fiche par activité (cantine, périscolaire, accueil de loisirs mercredi et vacances, APE) ;
- **Une seule facturation mensuelle pour tous ces services ;**

- **Modifications des inscriptions au périscolaire (matin et soir) :** plus de permanences dans les 3 sites d'accueil ; tous les dossiers sont déposés en mairie.

AUGMENTATION DES TARIFS MUNICIPAUX (CANTINE, PÉRISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS, PISCINE)

Selon les services, augmentation de 8 à 10 % afin de réduire la part à la charge de la Commune. D'autre part, tarification à l'heure pour l'accueil de loisirs (à la demande de la CAF) permettant une augmentation des recettes pour ce service.

INSTALLATION DE 13 TBI (TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS) DANS LES 3 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

(conformément aux nouvelles instructions ministérielles qui préconisent l'apprentissage par le biais de l'informatique)

- Budget : 60 000 € environ ;
- Formation des enseignants concernés.

TRAVAUX

- **Parozet :** extension : choix de l'architecte, définition du projet ;
- **Perdtemps :** travaux d'accessibilité ;



- **Vertes Campagnes :** mise en place d'une clôture aux entrées de l'école ; caméra pour lutter contre les incivilités récurrentes dans ce secteur.

SOCIAL

L'adjointe aux Affaires Sociales reçoit deux ½ journées par semaine sur rendez-vous ainsi qu'en cas d'urgence hors de ses permanences.

Le Centre Communal d'Action Sociale est également invité à participer aux réunions de coordination des aides financières avec le Conseil Départemental, aux commissions d'expulsions locatives en Sous-Préfecture, aux suivis des cas bloqués organisés par la Préfecture en partenariat avec l'Adjointe au Logement. Cette activité sociale est également représentée auprès des associations qui ont sollicité la Ville de Gex pour être représentée à leur Conseil d'Administration (Accueil Gessien). Un travail étroit en lien avec les associations à but

caritatif telles que la Croix-Rouge, les Resto du Cœur, Ni Putes Ni Soumises, l'Équipe d'Entraide du Pays de Gex, ... est mis en place.

Le CCAS est propriétaire de la Résidence « Les Saints Anges » située 50 rue Alexandre Reverchon et gère la location de studios pour personnes âgées non dépendantes. Ce site accueille également, chaque jeudi après-midi, le club des retraités « L'Âge d'Or ».

Le CCAS organise, tout au long de l'année, des animations gratuites dont certaines sur invitations et d'autres ouvertes à tous, à savoir :

- repas des Aînés : repas dansant offert aux personnes de + 75 ans au 31 décembre de l'année précédente ;

- journée de la Femme : 2 séances de cinéma offertes aux dames ;
- thé dansant de printemps ;
- pique-nique des résidents des Sts Anges ;
- semaine bleue : spectacle offert aux retraités ;
- thé dansant d'automne ;
- colis de Noël aux personnes de + 75 ans au 31 décembre de l'année en cours.





LOGEMENT

Le début de mandature a commencé par la livraison du programme neuf de SOLLAR « Les Balcons du Mt Blanc » rue de Lyon. Sur vingt appartements, la mairie en a obtenu quatre, le reste étant réparti entre le 1 % patronal et la Préfecture. Puis a eu lieu la livraison des « Jardins de Parozet » avec 56 logements sociaux.

Le projet « Chers voisins » de Récipro-Cités initié par SOLLAR a été mis en place, un projet démarré à Gex puis étendu aux habitants de SOLLAR des autres communes, avec une équipe jeune et dynamique chapeautée par M. LÉBOULCHE.

Le Programme Local de l'Habitat de la CCGP a été approuvé et permettra la production de 30 % de logements sociaux sur la commune de Gex.

Enfin s'est tenue la première réunion pour le Plan Partenarial de gestion partagée de la demande de logement social.

TRAVAUX

- Fin des travaux de la promenade du Journans, installation d'un parcours sportif et aménagement d'une aire de pique-nique.
- Création d'une piste cyclable le long de la route de Pitegny pour rejoindre le stade de Chauvilly et création d'une passerelle sur l'Oudar à l'étude.

VOIRIES

- Avenue de Perdttemps avec aménagement de 80 places de parking et réfection de l'éclairage public.
- Rue du Mont Blanc avec aménagement de 86 places de parking.
- Route de Mourex et chemin de l'Ovellaz.
- Rue de la Folatière.
- Rue de la Forêt de Disse.
- Chemin du Bois de la Motte.
- Chemin des Baumes.
- Rue du Château et rue de la Fontaine.
- Boucle des Vertes Campagnes : début des travaux le 29 juin.
- Rue du Creux du Loup : enfouissement des réseaux secs et aménagement de la voirie en cours.
- Transfert des eaux pluviales entre le bas de la rue du Creux du Loup et l'Oudar : début des travaux en juillet.
- Création du City Stade à Perdttemps et d'une aire de jeux pour enfants : en cours.
- Aménagement et sécurisation de la place Perdttemps par l'installation de coussins lyonnais et de radars pédagogiques, ainsi qu'à Parozet.



BÂTIMENTS

- École Perdttemps : création de 2 classes dans les anciens appartements et de 2 nouveaux espaces au rez-de-chaussée pour la garderie et le périscolaire. Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Fin des travaux en juillet.
- Réaménagement et accessibilité de l'école maternelle de Perdttemps.
- École Parozet : création de 7 classes, restauration et centre de loisirs. Travaux confiés à l'architecte C. BOIDEVAIX et prévus de 2016 à 2018.
- Création d'un accueil et extension des locaux au Musée des Sapeurs-Pompiers « La Remise » en cours.
- Réfection des peintures et des sols de la salle des fêtes.
- Création d'une salle d'accueil, de bureaux pour PGPA et rénovation du bâtiment des anciens ateliers municipaux à Perdttemps.



URBANISME ET TRANSPORT

• **Projet de Redynamisation de notre Centre-Ville**

Désignation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en avril 2015. La mission de l'AMO est d'assister la Commune dans la démarche d'élaboration de scénarii d'aménagement des espaces publics visant à produire les conditions et les opportunités à la redynamisation de notre Centre-Ville. À cette fin, la mission se décompose en trois volets :

1. un volet « enjeux, besoins et diagnostic » pour l'étude fine des forces et contraintes du périmètre d'étude au niveau urbanistique (équipements, nécessités, aménagements, dynamique commerciale et foncière), au niveau technique (voirie et réseaux) et au niveau juridique (domaine public/privé, conformité avec le PLU et autres règlements,...) ;
2. un volet « études complémentaires » : conduite d'études techniques en lien avec le volet précédent ;
3. un volet « concertation et communication » : une agence de communication a été désignée en juillet 2015 afin d'organiser des canaux de concertation divers avec la population permettant à tous d'être acteurs de ce projet de Centre-Ville (ateliers de travail, balades urbaines, réunions de restitution...).

L'objectif consiste en l'élaboration d'une programmation des aménagements urbains partagée avec les habitants et les commerçants pour la fin de l'année 2015. Les premiers travaux de mise en œuvre pourraient ainsi intervenir en 2016.

• **BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)**

Enquête publique à l'automne 2014 (fin le 13/12/14) Sur notre Commune, les retours des Gexois ont démontré l'attractivité que pouvait représenter la mise en service du BHNS et l'amélioration sensible qui serait apportée à la desserte de notre Commune. Quelques inquiétudes de la population des Vertes Campagnes se sont toutefois fait ressentir, le BHNS n'ayant pas d'arrêt dans ce secteur ; que l'on se rassure : l'actuelle ligne F (qui sera dans le futur communément nommée « ligne de cabotage ») sera conservée et confortée en interconnexion avec le nouveau service BHNS qui devrait voir le jour en 2018-2019.

• **Schéma directeur des Transports**

Bus 814 Gex-Divonne-Coppet : travail intercommunal en cours pour améliorer l'attractivité du service sur le tronçon Gex-Divonne notamment par l'offre de service pendant les périodes méridiennes et l'augmentation des fréquences les week-ends ; Mise en cohérence et inter-connectivité des différentes lignes régulières afin d'offrir un service en réseau intégré au niveau intercommunal.

• **Schéma directeur des Pistes Cyclables**

En lien avec l'introduction du BHNS, aménagement d'une véloroute parallèle à l'axe routier Gex-Ferney multiusage (liaisons pendulaires et fonction de rabattement sur les stations BHNS en mode doux, loisirs familiaux) ; Étude d'un schéma directeur de pistes cyclables sur la Commune de Gex et planification des travaux d'aménagement pour une livraison d'un réseau étoffé de pistes cyclables en 2018-2019.

• **Étude de réaménagement / réorganisation de la zone Ub**

compte-tenu de ses perspectives d'évolution en liaison avec le projet de dynamisation du Centre-Ville et l'introduction du BHNS.

• **Modification du règlement de la zone Ud / Udi**

pour conforter une urbanisation apaisée respectueuse de la typologie de Gex et de sa qualité environnementale.

LES GEXOIS

Les associations sportives

Samedi 21 mars, la **Gymnastique Volontaire de Gex** célébrait dignement son 40^e anniversaire en réunissant nouveaux et anciens dirigeants, animateurs et adhérents. Autour d'un grand buffet convivial, des albums photos et d'un diaporama retraçant les 40 ans de vie de la GVG, les souvenirs revenaient et s'échangeaient.

En présence de monsieur le Maire, Patrice DUNAND et de la Présidente, Éliane DUCRET, la représentante de la GV départementale remettait une plaquette argent à Jacques DUTHION, fondateur de la GVG en 1975 et encore adhérent ainsi qu'à Françoise BALLAND engagée dans l'association pour la trésorerie, les inscriptions et les voyages. Aujourd'hui, la GVG est un comité de 10 membres très actifs, 3 animatrices, 2 maîtres-nageurs, 14 séances hebdomadaires et 376 adhérents. C'est aussi des moments conviviaux autour d'un repas, des balades, des séjours randonnées et des voyages. C'est aussi la marche populaire avec 2 parcours sportifs de 17 et 22 km et un parcours familial.

N'hésitez pas à consulter le site pour découvrir la vie du club et les modalités d'inscriptions : www.gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr

Éliane DUCRET, Présidente

Vendredi 22 mai, les 6 gymnastes de **La Gexoise** engagées en Division Nationale se déplaçaient à St Brieu pour défendre leur titre de Championnes de France en DN6 accompagnées de leurs coaches : Céline GOIBEAU-BOUILLON et Frédéric LAYAT. Belle récompense que cette honorable 6^e place sur 13 pour tout le travail et les heures d'entraînement fournis par Marie ALBIETZ, Eva BODENNE, Mathilde FAUCHART, Tessa LUTHI, Andréa MANRIQUE et Estelle RICOUL-MANGEL.



Le samedi 25 avril **L'USPG Rugby**, catégorie seniors, s'est vue remettre un premier bouclier récompensant ainsi le travail de toute une saison, Champions du Lyonnais 2^e série. L'équipe a également atteint les 16^e de finale, 2^e série, du championnat de France.



Le samedi 11 avril, les **juniors de l'USPG Rugby** ont rencontré à Bron l'équipe du REEL-XV, l'entente de l'Est-Lyonnais, pour la finale du Comité du Lyonnais Philiponeau à l'issue de laquelle ils sont devenus vice-champions du Comité du Lyonnais et qualifiés pour le championnat de France.



ROYAUTÉ 2016

Le Roi : Jérémy GENIEYZ d'Echenevex, 18 ans
La Reine : Estelle RICOUL-MANGEL de Vesancy, 16 ans en Seconde Générale et gymnaste à la Gexoise



1^{re} Dauphine :
Estelle THIRY
2^e Dauphine :
Émilie COURT



La Roitelette : Gwladys TEMPLIE, 11 ans scolarisée à Parozet (au moment de l'Oiseau) et gymnaste à la Gexoise

Crédit photos : Franck. H Photography

PANGLOSS

Des entrepreneurs passionnés ont créé, en 2014, « Pangloss », une association d'innovation ouverte à but non lucratif installée dans le Grand Genève et le Pays de Gex et destinée à soutenir la création d'entreprises en mutualisant leurs ressources et leur créativité afin de développer des synergies, des activités ou modèles économiques ou financiers nouveaux, des produits innovants, des technologies, processus, ... « Pangloss » anime des espaces de rencontres, d'échanges, de nouveaux programmes de formation destinés à tous les ingénieurs, designers, développeurs et porteurs de projets. Les premiers développements de « Pangloss » touchent les secteurs du digital, de l'éducation, du développement durable, de la santé, des médias digitaux, du design, des jeux, de l'art et du tourisme.

Dans le respect des personnes et de l'environnement, dans la pratique de valeurs éthiques, « Pangloss » accueille des cadres dirigeants de grandes entreprises multinationales en activité ou à la retraite, des ingénieurs du CERN, étudiants de plusieurs nationalités recherchant ainsi la diversité des langues, des expériences et des compétences.

contacteznous@panglosslabs.org - www.panglosslabs.org



NOUVEAU COMMERCE

PASSION BRÉSIL

Madame Miriam CALEGARI, créatrice et propriétaire de l'atelier de cuisine et artisanat brésilien « Passion Brésil », a commencé son activité professionnelle en novembre 2014. Passionnée par la gastronomie, cette franco-brésilienne, mariée à un Gessien dont la famille est installée depuis 4 générations dans le Pays de Gex, travaille comme traiteur pour toutes les occasions que ce soit pour une ou cent personnes. Elle fabrique des spécialités brésiliennes mais aussi des gâteaux décorés « cake design » à partir d'ingrédients d'excellente qualité. Elle confectionne aussi, selon des techniques acquises par des artisans et artistes brésiliens, divers objets artisanaux.

Rendez-vous :

- sur les marchés du Pays de Gex comme à Gex (samedi matin) et à Saint Genis Pouilly (mercredi matin)
- à son atelier 64 passage du square
- sur le site www.passionbrasil.fr
- 06 27 67 35 28 ou 07 83 29 70 90



L'ÉTÉ

POUR CEUX QUI RESTENT

AU FIL DE NOS SENTIERS
ET DE NOS VILLAGES

L'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille vous propose un programme de visites et de sorties nature thématiques accessibles à tous :

Visites guidées de Gex

Mardis 4, 11, 18, et 25 août à 10 h 30. Partez à la découverte des principaux bâtiments publics et des belles demeures construites aux XVII^e et XVIII^e siècles. Découvrez également les fontaines, témoins de traditions et savoir-faire typiques du Pays de Gex.
Tarifs : 3 € / adulte
2 € / enfant de 6 à 16 ans.

À la rencontre
des Konik Polski

Mercredi 5 août au Col de la Faucille à 10 h.

L'O.T. PAYS DE GEX LA FAUCILLE CHANGE SES HORAIRES !

Jusqu'au 31 août, le chalet d'accueil à Gex ouvrira ses portes du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h 45 à 13 h.

À partir du 1^{er} septembre, il sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h, le samedi de 8 h 45 à 13 h et tous les jours fériés sauf le 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Par ailleurs, le **Point d'Information Touristique au Col de la Faucille** sera ouvert jusqu'au 30 août de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h du mardi au dimanche et les jours fériés.



Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc – B.P. 436 – 01174 GEX Cedex
Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com
www.paysdegex-lafaucille.com

Jeu de piste

Jeudis 6 et 13 août à Gex à 14 h 30.

Randonnée « Lever du soleil »

Samedi 22 août à La Faucille à 5 h.

Découverte des champignons
au Mont Mourex

Samedi 12 septembre à 14 h 30.

Téléchargez le livret des sorties nature sur : www.paysdegex-lafaucille.com

Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.

Les 19 et 20 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine, des visites et découvertes vous seront proposées. Le programme complet sera disponible à la rentrée à l'Office de Tourisme et à l'accueil de la mairie ainsi que sur les deux sites internet.

Le Fort l'Écluse

Le Fort l'Écluse est ouvert depuis le 21 juin 2015 jusqu'au 20 septembre 2015, tous les jours de 10 h à 18 h 30 à Longerey, route de Genève, 01200 Léaz.

- **25 et 26 juillet** : week-end des Étoiles (entrée libre)
- **8 et 9 août** : Association Peluche - Démonstration animalière (entrée libre)
- **8 août** : jazz à 20 h 30 (entrée libre)
- **15 août** : jazz à 20 h 30 (entrée libre)
- **22 août** : jazz à 20h30 (entrée libre)
- **29 août** : jazz à 20h30 (entrée libre)
- **5 septembre** : jazz à 20 h 30 (entrée libre)
- **19 et 20 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine (entrée libre)
- **2, 3 et 4 octobre** : Festival Batuk (entrée libre)

Tél. 04 50 56 73 63

fortlecluse@ccpg.fr

www.cc-pays-de-gex.fr/fortlecluse

Le château
de Ferney-Voltaire

Le château de Voltaire est depuis 1999 propriété de l'État et administré par le Centre des monuments nationaux. Classé monument historique, il a reçu le 22 juin 2012 du Ministère de la culture et de la communication le label « Maison des illustres ».

Ouverture :

- du 1^{er} avril au 31 octobre : mardi au dimanche 10 h - 13 h et 14 h - 18 h
- les lundis de juillet et août : 10 h - 13 h et 14 h - 18 h.
- accès libre au parc 10 h - 18 h. Visites commentées, français et anglais, sur réservation.

Tarifs : 5,50 €, gratuit pour les moins de 18 ans, les moins de 26 ans ressortissants des 27 pays membres de l'UE, les personnes handicapées et leur accompagnateur et les demandeurs d'emploi.

Informations :

Tél. +33 (0)4 50 40 53 21

Et encore

La montagne : des circuits dans les Monts Jura pour tous les niveaux de pratique de la randonnée pour lesquels des topo-guides, cartes et fiches sont disponibles à l'Office de Tourisme, dont la nouvelle carte de randonnées du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

L'eau : la promenade du Journans, le plan d'eau de Cessy jouxtant le hameau de Tutegny, l'étang de Colovrex à Ferney-Voltaire, le lac de Divonne, ...
Renseignements : Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille.

Gex Avenir

Le Pays de Gex en mouvement

27 communes, 90 000 habitants, un taux de croissance démographique de 2,5 % par an, une économie résolument tournée vers la Suisse mais des flux de transport supportés à 80 % par les infrastructures routières gessiennes et tout un territoire à ré-organiser, à ré-inventer : c'est là l'objectif du Schéma de COhérence Territorial (SCOT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui seront mis en élaboration dès cet automne 2015 au sein de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) pour une entrée en vigueur attendue en 2019. Ces documents, réglementaires, dépasseront très largement le cadre de l'urbanisme

stricto sensus puisqu'ils définiront nos orientations stratégiques et leur mise en œuvre technique, opérationnelle, que ce soit en matière d'économie, de transports (y compris les modes doux), de formes et pôles urbains, de gestion des espaces agricoles et naturels, de gestion des déchets, de services à la petite enfance, de services de santé, d'équipements de loisirs et de tourisme...

Afin que chacun soit acteur de cette procédure d'élaboration, des rendez-vous avec la population seront régulièrement organisés pour débattre et dessiner l'avenir non seulement de notre commune mais

également de son intégration dans la future dynamique territoriale gessienne, dont elle restera l'un des moteurs.

Ce rôle, majeur et incontesté, est notamment conforté par l'arrivée prochaine de notre Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant Gex à Ferney-Voltaire et renforçant qualitativement (bus express avec voies dédiées et prioritaires) et quantitativement (augmentation des fréquences) notre actuel bus F.

Notre territoire mute : travaillons tous ensemble à en tirer le meilleur !

Bien à vous.

Pour Gex Avenir, Sandrine VANEL-NORMANDIN



Solidaires pour l'Avenir de Gex

Centre-ville : le projet enfin sur la table !

Le Comité de Pilotage a tenu sa première réunion le 29 juin dernier en présence des cabinets qui accompagneront la mairie, eux-mêmes récemment choisis.

Les besoins ont pour l'essentiel été déjà largement débattus depuis des années : des logements, cette fois en quantité modérée; possibilité d'une résidence pour senior ; des surfaces commerciales, dont une « locomotive » ; une maison médicale ; un mini-complexe de deux salles de cinéma et d'une salle de spectacle ; une médiathèque ; un nouveau stationnement public et un P+R ; le dévoiement de la RD1005, l'intégration du BHNS. Tout cela dans le but de redynamiser le centre-ville de Gex.

Aucun plan de masse n'est établi à ce jour. L'actuel Maire ne refait pas l'erreur de l'ancienne municipalité. En revanche, un plan des étapes

se dessine déjà. L'idée est que la plupart des choix soient faits d'ici fin 2015. À notre grande satisfaction, des périodes de concertations sont prévues. Un cabinet va même s'occuper spécifiquement de cela : faire connaître le projet, mais surtout faire remonter les préférences des Gexoïses. C'est dans ces moments-là que l'on se dit que notre campagne de 2014 a été utile.

Un autre exemple : la municipalité prévoit de faire une demande de modification du PLU pour les zones Ud et Udi (zones périphériques de Gex, essentiellement résidentielles) auprès de la CCPG. Depuis la loi de 2014, ces zones se retrouvent avec des règles d'urbanismes modifiées devenues permissives (suppression du COS) et la municipalité actuelle souhaite les protéger contre le bétonnage potentiel...

À la CCPG, un intéressant projet d'aménagement des abords de la Station de La Faucille a été présenté. L'idée est de rendre la station attractive autant l'été que l'hiver et bien sûr d'en repenser le stationnement et la circulation. Pour l'attractivité, le projet prévoit la création d'un parcours mi-pédagogique, mi-récréatif de quatre plateformes sur le thème de la géologie jurassienne et de deux autres parcours pour les 4-8 ans (forêt magique, labyrinthe) sans parler d'un possible espace de VTT « trialisant ». Loin du « Robodôme », symbole des errements du passé, ces thématiques simples, qui collent parfaitement au territoire, permettront aux touristes de le découvrir, aux Gessiens d'en approfondir la connaissance et d'en profiter à l'année. Assurément de quoi embellir la porte d'entrée jurassienne de Gex. Bel été à tous !

Sébastien CHARPENTIER



Humanisme et Participation

Les classes moyennes doivent avoir aussi le droit d'habiter à Gex

Lors de la séance du 1^{er} juin 2015 le conseil municipal a donné un avis favorable à la modification du PLH (Plan Local de l'Habitat) portant à 30 % le nombre de logements sociaux à construire lors de chaque opération de promotion immobilière.

Compte-tenu des difficultés à se loger dans le Pays de Gex et à Gex en particulier pour les ménages à petits revenus c'est une mesure de bon sens. Cependant nous avons fait remarquer au Conseil qu'au-delà de cette démarche il fallait alerter les décideurs du Pays de Gex, maîtres aujourd'hui du PLUi (plan local de l'urbanisme intercommunal) sur l'impossibilité pour les ménages à revenus intermédiaires, les classes moyennes à se loger sur notre territoire, leurs revenus les placent en dessus

des plafonds du logement social et bien en dessous des planchers nécessaires à une acquisition ou à une location sur le marché privé. Les Professions intermédiaires du privé, les fonctionnaires dans les administrations et les collectivités territoriales ne veulent pas, parce qu'ils ne peuvent pas, s'installer dans le Pays de Gex. Les célibataires, les jeunes couples ne peuvent pas accéder à la propriété, ou alors à la périphérie, au-delà de Bellegarde, voire dans le Jura. Cette situation n'est pas acceptable. D'autant qu'il existe des solutions à mettre en œuvre pour y remédier.

C'est pour cela que nous proposons la mise en place de PSLA (Prêts Sociaux Location-Accession) permettant un premier achat pour les jeunes et la mise en œuvre de l'article 24 de

la loi dite « Macron » (eh oui le gouvernement a de bonnes idées) qui permet une majoration de constructibilité » sous conditions de 30 %, c'est-à-dire une augmentation du nombre de mètres carrés constructibles sur un terrain donné. Cette mesure permettra aux projets immobiliers de trouver un meilleur équilibre y compris financier et à tous les habitants du Pays de Gex de se loger.

Concernant Gex, nous préconisons d'appliquer ce processus au projet de Centre-Ville qui semble à nouveau sur les rails et aussi à la Zone UB (zone allant de la rue du Mont Blanc jusqu'à Perdtemps et à Gex la Ville). Cette zone fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une modification du PLUi. Nous préconisons d'inclure cette possibilité dans le règlement de la zone.

Pour Humanisme et Participation - Henri REDIER DE LA VILLATTE - www.henriredier.fr - Muriel CHARRE



Saison culturelle de Gex 2015/2016

Destination évasion



- MUSIQUE
- JEUNE PUBLIC
- MAGIE
- THÉÂTRE
- HUMOUR
- BALLETS OPÉRAS

LA SAISON REPREND !

Vendredi 11 septembre 2015 à 20 h, à la salle des fêtes

DGB, groupe pop-rock français

Groupe amateur, formé en 2008, qui s'est étoffé au fil des ans pour compter aujourd'hui 10 musiciens avec comme particularité leur différence d'âges (de 20 à 56 ans). Groupe uniquement de reprises avec un répertoire très éclectique, allant de Piaf à Springsteen en passant par Bashung, ZZ Top, Tina Turner et Nougaro, sans oublier la nouvelle génération (Nadhéa, Angus and Julia Stone).



Mercredi 23 septembre 2015 à 16 h, à la salle des fêtes

« Les marionnettes de Belfort »

jouent « ROBINSON »

Spectacle pour enfants dès 3 ans. Jean-Paul, explorateur en culotte courte, est un vrai moulin à paroles ! Toujours une question à poser ! Alors quand il faut aller au lit... Tous les soirs c'est le même numéro, impossible de le faire dormir ! Aujourd'hui maman utilise les grands moyens : papa !



Ouverture des portes un quart d'heure avant. Tarifs : 8.30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4.40 € ; « passeport culture jeune » : 3.90 €.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.

Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

ÉVÉNEMENTS...

Concours Photo destiné aux Gexoïses

Les jeunes conseillers municipaux, après avoir reçu des conseils de techniques de cadrage de la part de Monsieur Olivier ROBERT, Président du Collectif CONFRONTATIONS et de l'association GEX PHOTO, seront, jusqu'au 15 août 2015, à l'affût de détails remarquables dans la cité afin de proposer un concours à la population. Vous découvrirez une vingtaine de clichés insolites, dans le bulletin municipal paraissant fin septembre, que vous pourrez chercher à identifier puis noter sur le questionnaire à retourner en mairie **jusqu'au 1^{er} novembre 2015**. Des prix seront remis aux cinq premières personnes ayant résolu ces énigmes photographiques.

Samedi 29 août 2015 : scènes libres musicales

La commission Culture et Jeunesse organise à la salle des fêtes une soirée ouverte aux jeunes groupes musicaux amateurs gessiens âgés de 14 à 25 ans. L'idée est de leur donner l'opportunité de se produire en public sur une scène. Les intéressés, pour présenter une prestation musicale, doivent, avec l'accord de leur responsable légal s'ils sont mineurs, se faire connaître en mairie, auprès du service culturel (**04 50 42 63 29 ou elodie.reynard@ville-gex.fr**), en précisant le nom du groupe, le style de musique, le nombre de musiciens et les besoins techniques. Les demandes seront à transmettre **jusqu'au 31 juillet 2015**.

Maison des Jeunes et de la Culture

Les inscriptions aux activités culturelles, sportives et de loisirs de la MJC pour la rentrée de septembre sont possibles durant l'été du lundi au samedi de 10h à 13h. **Tél. 04 50 41 75 74.**

VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Vendredi 21 août à 18 h 30

Cérémonie de libération de Gex, hommage à Alexandre Reverchon, stèle des Vertes Campagnes

Lundi 7 septembre à 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Médical

Lundi 17 août de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h

Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Lundi 5 octobre de 14 h 30 à 16 h 30

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques avenue de la Poste

Associations

Vendredi 28 août de 10 h à 18 h

En libre-service : mur d'escalade, tir à l'arc et à la sarbacane sur le stade de l'espace Perdtemps, encadrés par un éducateur sportif

Samedi 29 août à 20 h

Scènes libres musicales par de jeunes musiciens amateurs gessiens, pour tout public, à la salle des fêtes

Samedi 5 septembre

De 10 h à 16 h 30 :



Forum des associations à l'espace Perdtemps. Animations, démonstrations, buffet et buvette

Dès 13 h :

Course d'orientation SportIdent ouverte à tous, première étape de la coupe d'automne 2015, organisée par le club du Cern au col de la Faucille. Inscriptions sur place. Tarifs : 5 €/CHF individuel et 12 €/CHF famille

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre
13^e Salon de l'Habitat à l'espace Perdtemps



Samedi 19 et dimanche 20 septembre
32^e édition des Journées du patrimoine. Programme disponible à l'Office de Tourisme et à la mairie à la rentrée.



Samedi 26 septembre

En soirée :
Gex en musique
Scènes en ville

Dès 19 h :
Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, à l'espace Perdtemps

À noter d'ores et déjà !

Vendredi 2 octobre
Soirée D.J. organisée par la Municipalité à l'intention des jeunes de 12 à 15 ans

Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre
Exposition de « Gex Photo » à la salle l'Expo

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre
Festival « P'tits Yeux Grand Écran » sur le thème de l'Europe



Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre
Journée paysanne organisée par les jeunes agriculteurs, à l'espace Perdtemps

Du lundi 16 au vendredi 20 novembre
Les 150 ans de la bibliothèque

SALON DE L'ÉTUDIANT DE LA RENTRÉE

5 septembre 2015

à la Cité Internationale de Lyon

Ce salon a pour mission d'informer et d'accompagner les bacheliers et étudiants n'ayant pas encore trouvé leur voie et leur école pour l'année scolaire 2015/2016.



ATELIER GESSIEN DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE, CHANTIER D'INSERTION

Cette structure d'insertion par l'activité économique, en collectant des objets : meubles, électroménager, livres, vaisselle, vêtements dont les particuliers souhaitent se débarrasser pour les recycler puis les revendre, poursuit un double objectif :

- par son activité, l'atelier permet à toutes les personnes de se munir de certains biens de la vie courante, à des prix accessibles, luttant ainsi contre la cherté de la vie ;
- l'AGCR emploie et forme des personnes éloignées de l'emploi pour lutter contre l'exclusion sociale, préparer leur insertion et les accompagner dans leur transition professionnelle.

Si vous n'avez plus besoin d'objets, vêtements ou matériels, déposez-les dans la boutique généraliste de Saint-Genis Pouilly (129 rue du Tiocan) les lundis, mercredis ou vendredis, aux heures de bureau (tél. 04 50 28 20 50). Les boutiques AGCR à Saint-Genis Pouilly, « Caméléon » à Ferney-Voltaire (12 chemin de Colovrex) et place du Jeu de l'Oie à Gex sont ouvertes les mercredis, jeudis et vendredis après-midi ainsi que les samedis matins.

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{er} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENNINGK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermeture les jours fériés

Piscine municipale
Du 2 juillet au 30 août 2015 :
Du lundi au vendredi :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 19 h 15
Ligne nageur :
10 h à 12 h 30 - 17 h à 19 h 15
Samedi :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 45
Ligne nageur :
10 h à 12 h 30 - 16 h 15 à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Ligne nageur : 9 h à 12 h 15

Fermures au public
de 10 h à 12 h 30 : 25 juillet ;
8, 10, 13, 18, 22 et 24 août 2015
Fermeture au public le 15 août 2015
Tél. 04 50 41 66 21

Police municipale
Du lundi au vendredi :
8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Office de Tourisme Gex - La Faucille
En juillet et en août :
Du lundi, au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h
Les samedis, dimanches
et jours fériés : 8 h 45 à 13 h
Le Point d'Informations Touristiques
au Col de la Faucille sera ouvert
du 30 juin au 30 août 2015 de 10 h
à 13 h et de 14 h à 18 h du mardi
au dimanche et les jours fériés
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève
à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léa JOUVE	22.02.2015
Sacha GAZOU BERGERE	02.04.2015
Yara SOARES DE CARVALHO	04.04.2015
Mara VLIÉGER	14.04.2015
Alexane VAN-ETTINGER	27.04.2015
Zeno WENDT GRANZIERA	12.05.2015
Nicolas FABRE	14.05.2015
Taïs BRUSSEEL	16.05.2015
Noa RICHARD	17.05.2015
Loris HENRION	21.05.2015
Grégoire CARDON de LICHTBUER	21.05.2015
Timothée LAFFITTE	27.05.2015
Arthur FREIBURGHANUS	27.05.2015
Lyam CATIC	06.06.2015
Nathan FAVRE	12.06.2015

Mariages

Roxane GIRARD et Jean-Christophe RADOSZ	16.05.2015
Fanny GERMANIER et Michael MANURI	16.05.2015
Naïma FASKA et Fouad ZOHIR	30.05.2015
Stéphanie ALLARD et Guillaume RAMBAL	13.06.2016
Gabrielle ZAPPONE et Gabriela REBOLLEDO ZERPA	27.06.2015
Sandrine BOLLEY et Christophe LEVRIER	04.07.2015

Décès

Maria VONLANTHEN veuve BARGETTO	30.04.2015
Marie GAVAGGIO veuve JEANTIN	05.05.2015
Geneviève MARTIN veuve DUTY	15.05.2015
Madeleine PANNAUX veuve SAINTE-ROSE	18.05.2015
Simone PERRIERE	20.05.2015
Yvonne VITTET née DUMAS	21.06.2015
Kahuit TAKIZALA	23.06.2015
Yvette ZANARDI, née BOURLOUD	27.06.2015

Communauté de Communes du Pays de Gex

135 rue de Genève
Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 16 h

Mutualité Sociale Agricole
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi (sans RV)

Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Du lundi au vendredi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle des arcades
4^e mardi : 10 h à 12 h (contacter M.T. IGNAC 04 74 50 40 68)

Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpge.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex

VERSONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public (de mars à octobre)
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte
Maintenus les jours fériés, sauf Noël et le Jour de l'An qui peuvent être décalés

N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01
ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) :
00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) :
00 41 22 719 61 11

Foire

Vendredi 4 septembre 2015,
place du Jura de 8 h à 18 h

